

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 04 DÉCEMBRE 2020

Présents : Mmes SOUCHA Lydia, SAILLARD Marie-Pierre, CHARDON Aurélie, et Mrs THERY Jean-Bernard, PEREIRA Stéphane, COQUERET Didier, VIENNET Julien, JEANNIN Vincent

Excusés : Mme LEFORT Dominique (procuration à THERY Jean-Bernard), Mrs SAILLARD Fabien (procuration à COQUERET Didier) et VIENNET Simon (procuration à VIENNET Julien)

Absent :

Convocation du 27/11/2020

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 9 octobre 2020
- Restaurant - demande d'annulation loyers et projet de terrasse
- Dossier Pastoralisme
- Forêt - destination des coupes de bois 2021  
Proposition d'achat de parcelles boisées
- Convention Déclaloc (déclaration meublés de tourisme)
- SYDED : adhésion groupement de commandes pour maintenance des installations de chauffage
- Aire de jeux - commission sécurité
- Tourbières : convention maîtrise ouvrage (EPAGE) et remboursement TVA
- Budget 2021 - ouverture des crédits d'investissement  
Budgets Eau et Forêt pour info
- Affaires diverses
  - encaissement chèque assurance - sinistre Monnier
  - devis déneigement hiver 2020/2021
  - divers

Monsieur le maire demande au conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour, concernant un Certificat d'urbanisme. Accord du conseil

#### **1 - Approbation Compte-Rendu du 09 octobre 2020**

Aucune remarque, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

#### **2 - Restaurant - demande d'annulation loyers et projet de terrasse**

Les gérants du restaurant ont demandé l'annulation des loyers pendant la période de fermeture. Le conseil accepte, à l'unanimité, d'annuler les loyers à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020 et jusqu'à l'autorisation de ré-ouverture.

Monsieur le maire évoque un projet des restaurateurs de créer une terrasse derrière le restaurant. Accord de principe. A étudier.

### **3 - SYDED : adhésion au groupement de commandes pour maintenance des installations de chauffage, ventilation et climatisation**

Le conseil municipal accepte d'adhérer au groupement de commandes pour les installations de chauffage et de ventilation des bâtiments communaux.

### **4 - Aire de jeux - commission sécurité**

Suite au contrôle de mars 2020, il s'avère que certaines structures ne sont pas placées suffisamment loin de la barrière. Voir avec l'entreprise Duchêne qui a posé les jeux et la clôture.

### **5 - Dossier pastoralisme**

Le dossier de diagnostic pastoral a été retenu et 8 000 € de subvention ont été attribués. La commission Espaces communaux et les personnes extérieures désignées par le conseil se réuniront et une rencontre aura lieu avec les entreprises et les agriculteurs pour programmer les travaux.

### **6 - Forêt - destination des coupes 2021**

La commission a rencontré le nouveau garde ONF.

Pour 2021, l'ONF a proposé la coupe de la parcelle 2 (50 m<sup>3</sup> de gros bois et 130 m<sup>3</sup> de feuillus).

La parcelle 13 prévue en 2020 n'a pas pu être exploitée, faute d'acheteur.

L'indivision Vuillaume propose à la commune de vendre des parcelles touchant la forêt communale. Une estimation est en cours par l'ONF.

### **7 - Convention DECLALOC**

La communauté de communes met à disposition des communes le logiciel Declaloc, pour la déclaration des meublés de tourisme. Le Conseil autorise le maire à signer la convention.

### **8 - Tourbières - convention de maîtrise d'ouvrage avec l'EPAGE**

Il avait été convenu lors de la signature de la convention avec l'EPAGE que la commune paye le montant de la TVA correspondant aux travaux et retouche ce montant par le biais du FCTVA, dans 2 ans. Ce montant est de 18 700.56 €. Accord du conseil.

### **9 - Ouverture de crédits - budgets 2021**

Le Conseil accepte d'ouvrir des crédits d'investissement pour 2021, à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2020.

Budget Eau 2020 : il apparaît un déficit de fonctionnement depuis 2018, lié à des réparations de fuites (22 400 € en 2018 ; 17 600 € en 2019 et 2 100 € en 2020). Il est décidé de virer la somme de 11 000 € du budget communal au budget Eau. Nous avons réussi à réduire les consommations de près de 60 %.

Pas de virement du budget Bois au budget communal compte tenu des bons résultats de l'exercice même s'il était prévu au budget prévisionnel.

### **10 - Certificat d'urbanisme Bulfet (terrain Chabod)**

Après échanges avec la DDT, le certificat d'urbanisme de Monsieur Bulfet au clos neuf a été accepté sur une surface limitée aux abords d'une maison. Le Conseil considère que les

ventes de terrain doivent être réalisées de façon concertée entre les différents propriétaires, pour optimiser l'espace et l'utilisation des viabilités en bord de route. Le conseil propose de déposer un CU commun sur l'ensemble des parcelles. La surface totale des 4 parcelles ne pourra excéder 30 ares pour laisser le reste des parcelles à l'usage agricole.

Pour l'instant aucune construction n'est donc envisageable.

## 11 - Affaires diverses

- Pour faire suite au sinistre Monnier, l'assurance rembourse la somme de 2 316 € à la commune pour nettoyer la parcelle communale. Accord du conseil pour encaisser le chèque.
- Fabien Saillard a vendu du matériel informatique de la mairie pour 12 €. Accord du conseil pour encaisser le chèque.
- Accord du conseil pour rembourser à Marie-Pierre Saillard la somme de 19.70 € correspondant à l'achat de décorations de Noël.
- Présentation du devis de déneigement pour l'hiver 2020/2021 : accord du conseil (même montant que l'hiver précédent).
- Télétravail : une licence a été achetée par la commune des Grangettes pour la secrétaire en cas de télétravail (335 € HT/an). Le Conseil accepte de prendre en charge la moitié de ce montant pour bénéficier de ce service en cas de besoin.
- Monsieur le maire informe le conseil que la balayeuse du tracteur est à réparer ou à remplacer. Il présente les devis et explique que cette balayeuse est acquise par la commune de Oye et Pallet (50 %) et le syndicat intercommunal Malpas/La Planée (50 %).
- Compte-rendu de la réunion de la commission Assainissement de la com com : le tarif des taxes d'assainissement vont augmenter pour répondre à l'augmentation des investissements et du fonctionnement (compétence de la communauté de communes Lacs et montagnes du Haut Doubs).
- Cessation d'activité Mme Leblanc : nous avons échangé avec le liquidateur judiciaire qui demande à la commune d'acquiescer le hangar pour solder l'opération. Le maire propose de créer un groupe pour évaluer sa valeur.
- Colis anciens 2020 (7 colis simples et 6 doubles) à distribuer entre Noël et Nouvel An. Point sur les décorations de Noël des sapins du village.
- Garage pompiers : la porte du garage n'est toujours pas réparée. Suite à la visite du lieutenant-colonel responsable du secteur du Haut-Doubs, une demande sera faite au SDIS pour compenser les frais supplémentaires de chauffage.

Séance levée à 22 h 30.

Malpas, le 7 décembre 2020

Le Maire,  
Jean-Bernard THERY

